

## ROME.

---

La Sacrée Congrégation de la Propagande a nommé vicaire apostolique du Su-Tchuen méridional M. Chatagnon, prêtre de la Société des Missions étrangères. Le nouveau vicaire apostolique est né à Lyon en 1839 ; il évangélise le Su-Tchuen depuis vingt-quatre ans.

---

**Les martyrs de l'Afrique.** — Nous apprenons que la S. Congrégation de la Propagande a autorisé Mgr Livinhac, vicaire apostolique du Victoria-Nyanza, dans les missions de S. Em. le cardinal Lavigerie, à recueillir avec soin les actes des martyrs nègres, pour les faire parvenir au plus tôt à la S. Congrégation des Rites.

---

S. M. I. le sultan a offert à S. S. le Pape Léon XIII une magnifique bague que Sa Grandeur Mgr Azariam, patriarche des Arméniens catholiques, est chargé de remettre à Sa Sainteté. Le Sultan avait daigné annoncer l'envoi de ce cadeau à S. Exc. Mgr Rotelli, délégué apostolique lors d'une audience accordée au représentant du Pape.

---

Par billet de la Secrétairerie d'Etat, le Souverain-Pontife a nommé S. Em. le cardinal Parocchi, protecteur de l'Institut des Frères Hospitaliers de l'Immaculée-Conception.

---

Dans l'audience du 11 juillet accordée à Son Eminence le cardinal Schiaffino, le Saint-Père daigna approuver en principe, pour la célébration de ses noces d'or, un programme dont les principaux points sont les suivants :

Le 31 décembre 1887 Sa Sainteté recevrait une députation internationale composée des membres de la commission centrale et des délégués des comités étrangers ; et ensuite le pèlerinage italien.

Le 1er janvier 1888, le Pape célébrerait la Messe jubilaire pour le monde catholique et pour les donateurs, sur l'autel offert par la commission internationale. Les membres de celle-ci communieraient de la main du Saint-Père, représentant les catholiques du monde entier qui à ce même jour et à cette heure uniraient leurs vœux et leurs prières pour leur Père commun. Le même jour Sa Sainteté inaugurerait l'exposition vaticane.

De janvier à avril 1888 le Saint-Père recevrait successivement et dans un ordre à déterminer les pèlerinages des diverses nations. Sa Sainteté exprima la pensée qu'il est désirable que dans cette démonstration le clergé ne se sépare pas des laïcs, mais soit à la tête de ceux-ci.